AR PREFECTURE

063-216300277-20200925-D2020_56-DE

Regu le 06/10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq septembre le Conseil municipal de la Commune de Baffie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUÉNOLÉ, Maire. Secrétaire de séance : Madame Sabine BEST

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Nombre de conseniers municipaux en exercice.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2020

<u>PRÉSENTS</u>: Christian GUÉNOLÉ, Eric CAMPEAUX, Sabine BEST, Eric CHOUZET, Yvon BERTHEOL, Hélène KONIRSCH, Alain CHAMORET, Patrick LARIDAN, Françoise VERDAVAINE, Claire CHALANDRE.

Objet: Approbation du zonage d'assainissement

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2018 proposant le plan de zonage de l'assainissement;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2019 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à l'enquête publique;

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur;

Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est annexé à la présente.
- dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux.
- dit que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public :
- à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux
- à la Préfecture

dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Fait et délibéré le 25 septembre 2020 Pour copie certifiée conforme et rendue exécutoire.

> Le Maire Christian GUÉNOLÉ

